

EDF lance « Mon chauffage durable », une offre complète pour le remplacement des chaudières fioul, gaz ou charbon par une pompe à chaleur, afin de réduire la facture d'énergie des Français et les émissions de CO₂

EDF lance « Mon chauffage durable »¹, une offre complète pour les ménages qui choisissent la pompe à chaleur en remplacement de leur ancienne chaudière², qu'elle soit au fioul, au gaz ou au charbon.

Signataire de la charte « Coup de pouce chauffage » du Gouvernement, EDF va plus loin en proposant une prime de 5 500 euros pour les Français aux revenus modestes et de 3 500 euros pour tous les autres. Avec « Mon chauffage durable », s'il le souhaite, le foyer peut également bénéficier d'un financement à un taux bonifié par EDF, permettant de couvrir l'intégralité du coût du projet³.

Ainsi, grâce aux économies d'énergie réalisées, l'installation de la pompe à chaleur est rapidement amortie, et le tout sans déboursier 1 euro supplémentaire. En effet, la pompe à chaleur permet de réduire la facture de chauffage de façon significative et durable, pour toute sa durée de vie (gain de 800 à 1000€/an par rapport à une chaudière fuel).

De plus, EDF propose un accompagnement personnalisé avec des conseillers dédiés, tous basés en France, pour aider les ménages à monter leur projet et à bénéficier des aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Enfin, pour contribuer davantage à la transition énergétique, les foyers peuvent choisir l'offre Vert Electrique d'EDF pour leur contrat d'électricité.

Les pompes à chaleur captent l'énergie renouvelable et gratuite présente dans l'air ou dans le sol et restituent au logement jusqu'à quatre fois plus d'énergie que celle consommée. Leur bilan carbone est très avantageux, jusqu'à 90% d'émissions de CO₂ en moins par rapport au fioul, et jusqu'à 70% d'émissions de CO₂ en moins par rapport au gaz⁴.

Avec « Mon chauffage durable », les Français sont libres de choisir leur installateur et leur matériel. Et parce qu'il s'agit d'une offre de chauffage fonctionnant à l'électricité, « Mon chauffage durable » est disponible sur tout le territoire.

L'offre est disponible à partir du 20 février 2019. Les Français peuvent d'ores et déjà s'inscrire sur le site prime-energie-edf.fr⁵. Des conseillers dédiés seront joignables par téléphone au 3004 pour accompagner les foyers sur l'ensemble du projet.

¹ EDF avait déjà annoncé en décembre dernier le lancement de sa prime bonifiée « Coup de pouce » pour l'installation de pompes à chaleur. Suite à l'annonce du Gouvernement d'une revalorisation de son dispositif de prime à la conversion pour les chaudières au fioul et fidèle à son engagement en faveur de la transition énergétique pour tous, EDF renforce ainsi son offre qui devient « Mon chauffage durable » pour aller toujours plus loin dans le soutien au pouvoir d'achat des Français.

² « Mon chauffage durable » s'applique à tous les types de chaudières à l'exception des chaudières à condensation.

³ Sous réserve de faire appel à l'un des 3000 Partenaires Solutions Habitat d'EDF et sous réserve d'étude et d'acceptation par notre partenaire financier Domofinance.

⁴ Données à date, sur la base des consommations moyennes de l'enquête publique PHEBUS, des prix des énergies d'octobre 2018, de la base publique PEGASE et des facteurs d'émissions de la base Carbone ADEME ainsi que des hypothèses de rendement moyens annuels de 70 % pour la chaudière fioul, 85 % pour la chaudière gaz, et 300 % pour la PAC.

⁵ Pour bénéficier de cette prime, le devis du client devra être signé après son inscription sur le site et après le 20 février 2019.

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 35,1 millions de clients, dont 26,5 millions en France. Il a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 70 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08
Capital de 1 505 133 838 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

CONTACTS

Presse : 01 40 42 46 37

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38